

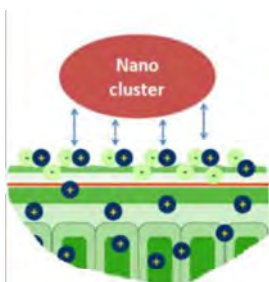
SILICUIVRE

Engrais CE à base de Cuivre

Cuivre (Cu) soluble dans l'eau sous forme de sulfate : 63,5 grammes par litre (5 % en masse)



Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité!



12/2019 – V1



Le SILICUIVRE est un engrais liquide composé d'un mélange de Cuivre sous forme sulfate associé à des extraits végétaux qui facilitent son assimilation. Il contient aussi de la silice d'origine marine (diatomées), avec un complément de Bore (non déclarable).

Une partie du cuivre présent pénètre dans la plante (cellules épithéliales). Le produit améliore l'efficacité biologique du Calcium et de la Silice sur la solidité des parois cellulaires. Les extraits végétaux riches en hydrates de carbone et en acides organiques augmentent l'effet des éléments précédents et réduisent le risque de phytotoxicité du sulfate.

Le produit s'utilise en arboriculture et en viticulture en application de préférence en complément d'un produit cuprique à faible dose (200 à 400 grammes/ha de cuivre métal). Il fortifie la plante dans le sens d'une meilleure résistance physiologique aux agressions de l'environnement, en particulier en période de pression de maladies.

Mode d'emploi :

Le produit s'emploie en viticulture, arboriculture, maraîchage et céréales à la dose de 1 à 2 litres/ha, soit **63,5 à 127 grammes de cuivre métal à l'ha**, en complément d'une faible dose de Bouillie Bordelaise (200 à 400 grammes de cuivre métal à l'ha) ou d'autres fongicides cupriques. **Ne pas apporter plus d'1 litre de Silicuiivre pour 200 g de cuivre métal.** Agiter avant emploi.

Compatibilités et précautions d'utilisation :

Ne pas mélanger avec Bouillie Nantaise, Ulmasud ou des produits phosphatés ou alcalins. En cas d'adjonction de soufre mouillable, prévoir la même quantité en SOUFRE BIOFA ou LACTOSOUFRE. **La bouillie doit être acide et réductrice pour une bonne efficacité (Bioélectronique Vincent).**

Ne pas utiliser par temps froid (risque de phytotoxicité) ni pendant la floraison. Pour cette raison, éviter juste avant floraison sur la vigne ou en arboriculture, sauf cas particuliers.

Agiter avant emploi. Gardez un brassage suffisant dans le pulvérisateur, surtout si présence de CUPROXAT (tendance à la sédimentation).

Eviter de pulvériser le produit en pleine chaleur.

Des sensibilités variétales peuvent exister ; donc toujours effectuer un essai préalable avant de généraliser son utilisation.

Conditionnement :

Produit liquide en bidons de 10 litres (poids net 12,5 kg ; densité 1,25). **Stocker dans un local fermé hors de la portée des enfants.**

Produit contrôlé par CERTIPAQ (Utilisation en Agriculture Biologique selon le règlement UE 2018/848 modifié).

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Nous ne revendiquons donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation du produit. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008 et de ses futures modifications.